UCLouvain

Ifran1403

Français - Niveau intermédiaire avancé (B2) - Prononciation et techniques de parole

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront-communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

|--|

Enseignants	Briet Geneviève (coordinateur) ;Neuenschwander Valérie (coordinateur) ;					
Langue d'enseignement	Français					
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve					
Préalables	Pour suivre ce cours, l'étudiant doit suivre en même temps le cours général de niveau B2 LFRAN1401, ou l'avoir réussi précédemment avec minimum 10/20. Les demandes de dérogation sont à adresser à la présidente du Département de français.					
Thèmes abordés	Lire de façon expressive, raconter une histoire réelle ou imaginaire, exprimer des émotions, donner son avis, expliquer les raisons de son choix, animer un débat sur un sujet de société, participer à une réunion professionnelle. L'exigence est située au niveau du contenu (la recherche d'idées intéressantes, la sélection d'exemples pertinents, l'articulation des idées, l'organisation du contenu) et en termes d'aisance lors de la prise de parole.					
Acquis d'apprentissage	Selon le Cadre européen commun de référence pour les langues, l'apprenant/utilisateur indépendant du niveau B2 peut • communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre • comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe • s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. Le niveau B2 définit une maîtrise développée et relativement assurée d'une langue étrangère. La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».					
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. L'évaluation se fait sur la base des entrainements pratiqués au cours du quadrimestre et sur la qualité de la progression de l'étudiant. Durant le quadrimestre, évaluation continue (50 %) • présence au cours (min. 75% des séances) et participation à une activité hors-classe 10% • performance en groupe 10 % • enregistrements audio et vidéo 15 % • parcours d'autoapprentissage de la prononciation sur Moodle + bilan écrit. 15% Examen final (50%) L'examen est oral. Il comporte trois parties : • Un débat improvisé sur un sujet d'actualité 15 % • Un exposé préparé de 3 minutes 15 % • L'interprétation d'un texte littéraire (poésie, prose ou théâtre) 20 %					

Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. La méthode utilisée est la même que pour le cours FRAN 1303 (Expression orale) de niveau B1, mais avec un niveau d'exigence plus élevé et une complexité plus grande des documents proposés pour la réception et la production. Le travail en classe s'articule en trois temps:				
	 Après un temps de relaxation ou d'échauffement, la première partie consiste en un apprentissage technique (travail sur le rythme, le débit, l'intonation, les sons, le langage non verbal). La deuxième partie du cours consiste à découvrir un type de situation de communication orale et à s'approprier le vocabulaire et les structures typiques du type de situation. La troisième partie du cours consiste à produire un discours adapté à la situation de communication vue précédemment ou à exercer sa capacité à prendre la parole en public par l'intermédiaire d'une lecture, d'une récitation, d'un exposé ou d'une intervention lors d'un débat. Le cours exige un travail régulier à la maison. Chaque semaine, l'étudiant devra par exemple préparer un point de grammaire et/ou de vocabulaire pour le cours suivant. Il devra également poster régulièrement des enregistrements audio et vidéo sur la plate-forme d'apprentissage. 				
Contenu	Le cours aborde de façon progressive différentes situations langagières orales de la vie courante (se présenter, exprimer son choix, raconter une histoire, donner son avis, défendre un point de vue).				
	Par des exercices variés, l'étudiant prend conscience des différents paramètres entrant en jeu dans la communication orale en général (la langue, la voix, le corps, l'espace).				
	L'étudiant prend régulièrement la parole afin d'améliorer sa prononciation en français (sons, rythme, articulation, intonation) et sa maitrise de la structure de la phrase française.				
Bibliographie	Plateforme Moodle (la clé d'inscription sera communiquée lors du premier cours) Syllabus (en vente à l'ILV)				
Autres infos	Ce cours est accessible uniquement aux étudiants de l'UCLOUVAIN et aux membres du personnel de l'UCLOUVAIN. Ce cours correspond au niveau B2 du Cadre européen commun de référence.				
Faculté ou entité en charge:	ILV				

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)							
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage			
Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère	FLE2M	3		•			